



Vice caché sur une chaudiere

Par Jackson12

Bonjour,

Merci pour vos précédentes réponses. a l'heure d'aujourd'hui, je suis toujours en litige avec les nouveaux propriétaires de ma maison. La chaudière ne fonctionne pas, ils ont inondés les murs puisqu'ils ont tenté avec acharnement de mettre de la pression dans cette chaudière. Forcément l'eau a coulé et il y a maintenant des traces de moisissures. Pour rappel, J'ai la facture de la pièce qui a été changé par un ami, et j'ai la révision de la chaudière faite au mois de mai.

Aujourd'hui ils me demandent 500 euros de participation pour la réparation. Je ne suis pas d'accord, je leur ai vendu une maison avec une chaudière qui fonctionnait!

Je souhaite faire marcher mon assurance juridique. Ma question est la suivante: est ce que je risque au final de payer plus que 500euros si je lance une procédure, et à quoi je dois m'attendre exactement, c'est à dire quels peuvent être les arguments qui peuvent jouer en ma défaveur? (Perso, je n'en vous aucun mais je ne suis pas avocate ;) m

Merci par avance pour vos réponses.

Par isernon

bonjour,

avez-vous la facture établie par la personne qui a changé la pièce ?

votre ami qui a changé la pièce est-il un professionnel compétent en matière d'entretien de chaudière agréé par le fabricant de votre chaudière ?

Si la chaudière a été réparé correctement par votre ami, le nouveaux propriétaires n'avait pas besoin " de mettre de la pression dans cette chaudière."

si vous êtes certain de n'avoir aucune responsabilité dans l'état de cette chaudière, vous ne devriez rien avoir à payer.

c'est à vos acquéreurs de prouver un vice caché dans la chaudière.

salutations.

Par morobar

Bonjour,

Je souhaite faire marcher mon assurance juridique

Bonne idée, ouvrez donc un dossier sinistre.

est ce que je risque au final de payer plus que 500euros si je lance une procédure,

Mais pourquoi lancer une procédure ?

Vous ne faites rien, vous attendez une éventuelle saisine, et confiez le dossier à votre assureur qui prendra la direction du dossier.